

République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Culturelles

Visa: Y. TAINGUX Visa: C. GIRAN 70 Visa: R. KERTENIAN (Visa: C. HESTIN CH)

Affaire suivie par : Nicolas EUDELINE

DECISION N°2025/DAC001

DECISION MUNICIPALE

Monsieur Robert CAVANNA, Adjoint au Maire de Toulon, soussigné, en exécution de la délibération n°2023/359/S du Conseil Municipal du 3 mai 2023 et de l'arrêté de délégation n°23/AR55 du 3 mai 2023, habilité à signer les décisions intervenant en application des dispositions tirées de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans le domaine suivant :

24°) Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

EXPOSE CE QUI SUIT:

Par délibération 2024/111/S en date du 26/04/2024, le Conseil Municipal a autorisé l'adhésion de la Ville de Toulon à la Fondation du Patrimoine.

L'adhésion s'élève à 1.000 €.

DECIDE:

- de prévoir le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Toulon à la Fondation du Patrimoine pour les années 2025 et 2026.

Il conviendra de prévoir, sur chaque exercice budgétaire (Chapitre 011, Fonctions 311, Compte 6281), les crédits nécessaires à la dépense liée à la cotisation annuelle.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 06/01/2025

Transmis au Contrôle de légalité le 2 9 JAN. 2025

Publié le 2 9 JAN. 2025

Robert CAVANNA Adjoint au Maire de Toulon



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE N.2025/DAC001 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Toulon à la Fondation du Patrimoine pour les années 2025 et 2026.

Date de transmission de l'acte : 29/01/2025

Date de réception de l'accusé de 29/01/2025

réception:

Numéro de l'acte : DECI2025DAC001 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20250106-DECI2025DAC001-AR

Date de décision : 06/01/2025

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte: 7. Finances locales

7.6. Contributions budgetaires